

Communauté éducative des Cordiers
Ecoles des Cordiers
Orléans

Orléans le 9 juin 2022

à Mr l'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux du Loiret
s/c de Mme L'Inspectrice de la circonscription Orléans Val de Loire

Mr l'Inspecteur d'Académie,

Il est prévu pour l'école maternelle des Cordiers, à la rentrée de septembre 2022, un effectif tel qu'une ouverture de classe s'impose, dans le respect des priorités ministérielles et des règles départementales.

Sans local disponible en maternelle, des discussions depuis le début de l'année 2022 entre les équipes enseignantes des écoles maternelle et élémentaire et l'inspection de circonscription permettaient d'imaginer le maintien de la 6e classe en élémentaire afin justement d'y accueillir les grandes sections en grand nombre.

Cela n'aura malheureusement pas lieu. D'une part, la 6e classe de l'école élémentaire va fermer à la rentrée et, d'autre part, l'ouverture en maternelle prévue au CTSD du 1^{er} février ne se fera pas suite à votre décision lors du CTSD du 24 mai.

La question du local pour une nouvelle classe de maternelle peut être facilement résolue : emprunter à l'école élémentaire la classe de CP actuelle qui jouxte l'école maternelle.

Dans le but du maintien des familles dans le quartier, des enfants dans l'école de la République, les enseignant·es des deux écoles et les parents d'élèves élus des Cordiers vous demandent de revenir sur cette décision afin de permettre cette ouverture en maternelle.

Une délégation des parents et des enseignant·es, avec leurs représentant·es, demandent à être reçue en audience dès que possible.

En vous remerciant de la réponse que vous pourrez nous apporter rapidement, veuillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'académie, en notre attachement à un Service Public d'Education de qualité

Les enseignants des écoles maternelle et élémentaire
Les parents d'élèves élus de la maternelle et de l'élémentaire